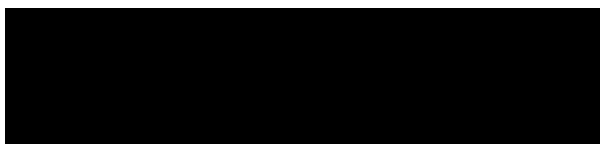


Direction générale des affaires institutionnelles
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 octobre 2023



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.270



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 20 septembre dernier, visant à obtenir :

« [...] Les fiches techniques publiées lors des annonces du CHUM et du CUSM.


Pour le CHUM, il s'agit de l'annonce de construction au 1000, rue Saint-Denis.

Pour le CUSM, il s'agit de l'annonce de construction sur le site Glen au 1001, boulevard Décarie. » (*sic*)

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>

Veillez agréer,  l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 2

N/Réf. : 23-CR-00001-161